

**Compte rendu de la rencontre avec les habitants du
lotissement des Tilleuls et de la rue des Amandiers,
le 24 juin 2016 à la mairie.**

L'assemblée est constituée d'habitants de ce quartier et des commerçants du centre bourg. Satisfaits des conditions de vie et de l'entraide existante qui permettent une vigilance spontanée des uns envers les autres, les participants à cette rencontre caractérisent leur contentement d'habiter ce lotissement en ces termes << voisins sympas, intergénérationnel réussi, je m'y sens bien ... >>.

La fête de village est citée comme un temps fort, convivial.

Le tour de table permet d'aborder sereinement quelques questions diverses :

1. La circulation au sein du lotissement ou comment faire vivre en bonne harmonie, piétons, cyclistes et automobilistes,

Des propositions sont faites :

- Demande d'implantation de bacs à fleurs devant les commerces,
- Renforcer le passage piéton sur la départementale; emprunté par les écoliers,
- Sécuriser le carrefour de la rue des Amandiers et de la rue des Tilleuls, voire implantation d'un passage protégé,
- Indiquer plus nettement les impasses actuelles pour éviter les demi-tours effectués en proximité des maisons,
- Sensibiliser les jeunes, lors de l'Assemblée des jeunes et à l'école, à une conduite en vélo plus prudente,
- Contrôler la vitesse des voitures lorsqu'elles traversent le lotissement,
- Améliorer la disparition des lignes blanches, Stop enlevés laissant la place à la priorité à droite en agglomération,
- Revoir les emplacements vélos à l'avant des commerces.

Des règles de vie en commun ont été rappelées :

- Eviter les demi-tours contre les murs des maisons, notamment dans les impasses,
- Ne pas confondre le stationnement des résidents, rue des Amandiers avec ceux des commerces,
- S'abstenir de tout stationnement le long ou sur les trottoirs (principalement rue des Tilleuls), ce qui gêne la circulation des véhicules et des piétons,

2. Le désherbage des trottoirs, pour des raisons évidentes de protection environnementale ne s'effectue plus par projection de produits chimiques. Il est rappelé que chacun se doit d'entretenir sa parcelle de trottoir et son avancée de stationnement.

De même les terrains construits ou non doivent être entretenus et suffisamment tondus pour éviter la prolifération des rampants en tout genre.

3. La mise en place d'un plan de quartier pour mieux renseigner les personnes en recherche de rues.

Au cours de cette rencontre est aussi signalé un taux de remplissage des cars de ramassage des scolaires important le matin. La municipalité précise que la CDA va mettre en œuvre un nouveau plan de distribution des arrêts, après rencontre avec chaque maire.

Comme d'habitude, cette rencontre s'est terminée autour d'un verre et d'une part de galette pour prolonger de façon informelle nos échanges.